



Conseil d'exploitation/ régie des eaux

La régie des eaux du Pays de Fayence a donc réuni ce vendredi 19 juin 2020 son conseil consultatif.

Ont participé le Président Ugo, les maires de Callian, Montauroux, Tanneron et Mons. M. Cavalier est toutefois très vite parti. Les maires de Bagnols, Saint-Paul étaient représentés. Les agriculteurs de Tanneron étaient représentés par Julien Augier, les agriculteurs de la plaine de Fayence étaient absents. Le directeur Vial assistait aux travaux, présentés par Benjamin Ilic.

Jean-Marc Léautier, directeur de E2S, est intervenu pour présenter l'état de la ressource. Voir plus loin.

Total des participants : Environ 20 personnes.

La Communauté de Communes a donc mandaté trois cabinets: BM études eau, Agartha environnement, A2E.

Il s'agissait aujourd'hui d'examiner l'état de la distribution de l'eau potable, et du réseau d'assainissement, afin de parvenir ultérieurement (après l'élection du nouveau bureau de la Communauté de Communes) à un schéma directeur eau potable: Phase 1 ce jour.

Cela sera suivi d'une étude précise de l'état des réseaux de distribution, ou d'assainissement (Phase 2). Phase 3

: prévision des besoins : domestiques, agricoles... Phase 4 : étude des implications des zonages réglementaires sur la distribution de l'eau. (Le maire de Montauroux est immédiatement intervenu, pour dire qu'on sait déjà qu'on ne pourra pas fournir de l'eau à tel ou tel projet, et que les PLU ne sont pas assez restrictifs. Il y a problème).

RESUME

Je retiens que

1) les participants ont été surtout soucieux de répondre à la demande en eau provenant du développement urbanistique. À aucun moment il n'a été question de développer l'agriculture. Encore moins l'agriculture amateur.

2) la ressource est effectivement très abondante (voir ci-dessous), et la consommation moyenne des habitants du Pays de Fayence est supérieure à la consommation moyenne des nord américains. Il est possible de dégager des ressources en eau, simplement en encourageant une consommation plus raisonnable (par une grille de tarification plus dissuasive), par une baisse de la pression de service (trop élevée en de nombreux points du Pays de Fayence), par une meilleure maîtrise des pertes en réseau.

3) notre association est très bien perçue, nous serons destinataires des 40 pages de ppt, libre à nous de les diffuser ensuite aux adhérents (15 personnes à ce jour). ... Ou au delà... Si demandé, nous obtiendrons une réunion complémentaire.

4) la qualité du travail, les informations collectées, le niveau d'analyses, justifie l'intérêt d'une gestion en communauté de communes de cette question très sensible...et qui pose quelques problèmes sérieux.

A) quelle ressource ? M Leautier a présenté l'état de la ressource Siagnole, et des captages. La pluviométrie moyenne sur 25 ans est de 965 mm par an, mesurée au pluviomètre des bureaux de E2S ; en ce début 2020, ont déjà été mesurés 450 mm de pluie, la Siagnole débitant actuellement 1700 litres par seconde. (Moyenne sur 20 ans : 500 litres par seconde) Pas de problème en vue. Si selon les années la ressource varie fortement, en dents de scie, on peut considérer que la Siagnole continuera de pourvoir à tous nos besoins pendant de nombreuses années. En ce milieu de l'année 2020, les nappes phréatiques sont totalement reconstituées après plusieurs années d'étiage (fin 2017 : Siagnole : 100 litres par seconde de septembre à décembre 2017).

De même, les captages de Tassy et la Barrière permettent de compléter la ressource. Dans les cas les plus graves, les pompes étaient à 30 m en dessous de la surface de la nappe phréatique (fin 2017), alors qu'en régime de croisière elles sont à 50 m. La situation deviendrait critique à 10 mètres, nous sommes donc encore loin des difficultés.

On peut considérer qu'un pompage de 100 litres par seconde pendant toute l'année n'a aucune incidence pratique sur la vidange naturelle de la nappe où puisent Tassy & la Barrière.

N'a pas été débattue la fourniture d'eau à la côte, ni la diversification possible vers d'autres ressources, comme la société du Canal de Provence.

B) Description des ouvrages, des consommations

Pour établir un schéma directeur efficace de la distribution de l'eau potable, les cabinets mandatés ont dressé un état des ouvrages. L'information précise sera disponible dans les PowerPoint à parvenir, qui vous seront répercutés.



Sur 38 réservoirs répertoriés dans le Pays de Fayence, des travaux de remise à niveau et de sécurisation s'imposent sur 8 sites, dont un à Callian et 2 à Montauroux.

La consommation d'eau moyenne par habitant varie de 261 l par jour à Montauroux, à 535 litres par jour à Tanneron. C'est beaucoup plus que la moyenne française (150) et plus que la moyenne nord-américaine (plus de 250 litres par habitant et par jour). Le volume distribué s'élève à près de 3,5 millions de mètres cubes par an, mais les pertes sont élevées, car les réseaux sont parfois bien vieux : total des pertes : 1,5 million de mètres cubes. (Dont 0,6 à Montauroux + Seillans). Les réseaux de Montauroux, Saint-Paul, Seillans, Tanneron, Tourrettes, Mons sont très peu rentables, leur rendement est inférieur aux deux tiers. Meilleur rendement: Fayence, 89 %. Autre chiffre : volume consommé : 5 millions de mètres cubes /an (le rédacteur met au clair cette différence).

La pression est globalement trop élevée dans le réseau : 70 % des nœuds du réseau ont une pression supérieure ou égale à 7,5 bars, 46 % ont 10 bars ou plus. Cela est un facteur de surconsommation, et cela n'est pas conforme aux prescriptions techniques de l'agence de l'eau (pour 8 communes, classées en semi rural, 3 bars seraient suffisants). Le diagnostic du parc des compteurs d'eau est presque effrayant; dans beaucoup de communes on ne connaît pas leur âge, ou bien ils sont très vieux. Les bureaux d'études ont fourni une analyse très précise, qui a déçu certains élus ; ils ont protesté du grand effort fait pour renouveler le parc; on est toutefois à l'heure actuelle incapable de prouver l'âge des compteurs qu'ils ont posés. Certains compteurs ne mesurent rien...

La typologie des consommateurs a également été analysée, dans toutes les communes on en trouve de nombreux qui consomment plus de 1000 mètres cubes par an; chez des particuliers, l'arrosage du gazon serait un facteur important. Quelques chiffres remarquables ça et là : Résidence hôtelière château de Camiole, à Callian: 33.000 mètres cubes par an (« la résidence déstabilise le réseau callianais »); centre Leclerc à Montauroux: 14.000 mètres cubes par an ; golf de Terre-Blanche 121.000 mètres cubes par an...

Les informations sur les consommations liées à l'agriculture sont très insuffisantes. Mais pas de remarque.

Qualité de l'eau potable : le mode de dosage du chlore est à revoir, on note quelques non-conformités dues à des taux de turbidité trop élevés ou des contaminations ponctuelles aux Coliformes fécaux ou Escherichia coli.

Les bureaux d'études proposent comme axes de réflexion :

- renouveler les parcs de compteurs,
- mettre des sites en conformité (clôtures, détection anti intrus),
- réhabiliter certains réservoirs ; PFAUE a souligné que le réservoir de Fontenouille est très insuffisant, ce dont le directeur de la régie est convenu.
- réduire la pression dans certains secteurs,
- revoir le mode de chloration ;
- évaluer les besoins futurs en fonction des projets d'urbanisation sur 15 ans;
- établir un bilan emploi ressources au regard des capacités de fourniture par E2S afin de valider de futurs projets d'urbanisation

C) assainissement:

La situation n'est pas non plus très brillante ; une partie du réseau d'assainissement est en amiante-ciment; les stations d'épuration fonctionnent souvent en sous capacité, mais elles sont pourtant sous performantes, du fait de leur âge, ou de l'arrivée d'eau claire dans les réseaux par temps de pluie. Aux Esterets du lac, les chiffres sont incohérents.

L'usage des boues de station pose problème. On ne sait pas si une possibilité d'épandage existe sur le site de Fontante. Probablement NON. Les eaux usées sortant des stations pourraient être réemployées au golf, comme à Ste Maxime, ou sur le terrain de vol à voile: ce sont des pistes à explorer.

PFAUE organisera une visite du golf Terre Blanche: quel est le dispositif d'emploi, de réemploi de l'eau. M. Ilic sera invité.

Les bureaux d'études proposent comme axes de réflexion :

- appliquer aux stations dépuración les normes de sécurité des personnels (garde corps...)
- construire de nouvelles stations
- doubler les tronçons en amiante, par des tuyauteries conformes
- étudier la question des boues ; la valorisation des effluents traités
- également PFAUE encourage pour l'avenir, à ne pas facturer l'épuration de l'eau qui est employée à un usage agricole: arrosage des oliviers, ou des cultures. (Compteur vert de Fayence ou d'Antibes). La Communauté de Communes convient que ce point sera examiné lors de la réflexion sur les tarifs.

La Communauté de Communes demeure à notre disposition pour préciser tout point de la présentation ci-dessus, à partir du PowerPoint qui reste à parvenir.